

	Articles	Motif de saisine	Avis CDPENAF	Commune	Pétitionnaire	Projet	Résultats des votes : 15 voix délibératives
ARRONDISSEMENT DE PERPIGNAN	L.142-5 CU	Dérogation au principe d'urbanisation limitée	Avis obligatoire simple	CLAIRA	Conseil Départemental	DP MEC du PLU de Claira pour la construction collège de la Salanque	Favorable à la majorité, 4 abstentions – 11 favorables, avec une réserve : En partie sud du projet, lieu d'implantation des logements de fonction, intégrer une zone tampon à l'intérieur du périmètre du projet afin d'éviter les impacts de traitement des vignes implantées sur les parcelles voisines.
	L.112-1-3 CRPM	Etude préalable dans le cadre d'un dispositif de compensation collective agricole	Avis obligatoire simple	RIVESALTES	AGENCE PUBLIQUE POUR L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE	Centre pénitentiaire	Favorable à la majorité, 4 défavorables – 11 favorables
	L.112-1-1 CRPM	Autosaisine	Avis facultatif simple	PEZILLA LA RIVIERE	AUDEMARD LAETITIA	Manège équestre de 1 296 m ² avec toiture en panneaux photovoltaïques	Favorable à la majorité, 3 défavorables – 1 abstentions – 11 favorables
ARRONDISSEMENT DE CERET	L.111-4-4 CU	Délibération motivée de la commune favorable aux constructions hors PAU commune au RNU et loi Montagne	Avis obligatoire conforme	COUSTOUGES	FORDE JESSICA – SCI COCOTTE 66	Lieu d'accueil résidentiel et touristique au lieu dit « Puig Petit » 8 constructions	Favorable à la majorité, 3 défavorables – 4 abstentions – 8 favorables
	L.145-5 CU	Dérogation au principe d'urbanisation limitée	Avis obligatoire simple	COUSTOUGES	FORDE JESSICA – SCI COCOTTE 66	Lieu d'accueil résidentiel et touristique au lieu dit « Puig Petit » 8 constructions	Favorable à la majorité, 3 défavorables – 4 abstentions – 8 favorables
ARRONDISSEMENT DE PRADES	L.112-1-3 CRPM	Etude préalable dans le cadre d'un dispositif de compensation collective agricole	Avis obligatoire simple	SAINT ARNAC	SOCIETE VALECO	Centrale photovoltaïque au sol au lit dit « Las Serrettes »	Favorable à la majorité, 1 abstention, 3 défavorables, 9 favorables.
	L.112-1-1 CRPM	Autosaisine	Avis facultatif simple	FORMIGUERES	TIXADOR JEAN PIERRE	Bâtiment d'élevage et de stockage fermé de 525 m ² avec toiture en panneaux photovoltaïques au lieu dit « Les Orioles »	Favorable à l'unanimité
	L.111-4-2 CU	Constructions hors PAU commune au RNU nécessaires à l'exploitation agricole	Avis obligatoire simple	PEZILLA DE CONFLENT	GUILLAUTOU LUDOVIC	Construction d'une serre tunnel plastique d'une superficie de 140 m ² au lieu dit « Mas Saint Julia »	Favorable à l'unanimité
	L.161-4 CU	Constructions situées en dehors des secteurs constructibles des cartes communales nécessaires à l'exploitation agricole	Avis obligatoire simple	NEFIACH	LAFFON YANNICK – SAS DEL ALBIS	Bâtiment agricole de 585 m ² avec toiture en panneaux photovoltaïques au lieu dit « Mas Saint Gabriel »	Favorable à l'unanimité